

# ET SI VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE BAISSAIT CET HIVER ?

L'association UFC-Que Choisir lance une nouvelle fois sa campagne "Énergie moins chère ensemble", une opération de rassemblement de consommateurs afin de peser sur les fournisseurs d'énergie et négocier des tarifs et conditions les plus avantageux possibles. Pour participer à cette campagne, vous devez vous inscrire avant le 20 septembre.

Selon le Baromètre national du Médiateur de l'énergie, un Français sur cinq a du mal à payer ses factures de gaz et d'électricité. L'union faisant la force, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir a lancé, en 2014, des campagnes intitulées "Énergie moins chère ensemble" afin de négocier auprès des fournisseurs des conditions et tarifs avantageux pour les foyers. Selon l'association, 70 millions d'euros de pouvoir d'achat auraient été économisés par les souscripteurs depuis le début des opérations.

## Inscription gratuite et sans engagement

L'opération est ouverte à l'ensemble des consommateurs (hors professionnels et copropriétés), abonnés au gaz de ville et à l'électricité, hors offre "EJP" ou "Tempo" et desservis par les distributeurs nationaux de réseau (GRDF pour le gaz et Enedis pour l'électricité). L'inscription est gratuite et sans engagement de souscription. Les consommateurs sont donc toujours libres de souscrire à l'offre personnalisée ou non.

## Soutien aux petits producteurs d'énergie renouvelable

La campagne s'articule autour de trois lots, tous à prix fixes 1 an : 1 lot gaz de ville et 2 lots électricité : classique et soutien aux petits producteurs d'énergie renouvelable. En effet, cette année encore, l'UFC-Que Choisir entend promouvoir les énergies renouvelables, à travers un lot dont la majorité de l'électricité doit provenir de petits sites de production d'énergie renouvelable situés en France. Un audit sera réalisé pour vérifier la réalité de l'approvisionnement.

Mais pourquoi inviter les consommateurs à quitter les tarifs réglementés de gaz et d'électricité ?

Comme l'explique l'association sur le site dédié à l'opération, Choisir ensemble, les fournisseurs alternatifs peuvent, aujourd'hui, durablement proposer des offres tarifaires compétitives par rapport aux tarifs réglementés proposés par les opérateurs historiques Enedis et Engie. Autre argument invoqué par l'association de consommateurs : l'évolution tarifaire. Les tarifs réglementés sont sujet à une constante variation (celui du gaz change tous les mois) et n'offrent pas au particulier une vue claire du coût de son énergie. Pour preuve, le tarif réglementé d'électricité a augmenté de 50 % en 10 ans alors qu'il existe des offres à prix fixes sur le marché libre. Enfin, au dire même des experts du secteur, les tarifs réglementés risquent de fortement augmenter dans les mois et années à venir. Pour rappel, le gaz a augmenté de 4 % en juin et augmentera de 10 % au 1<sup>er</sup> juillet.

Ces augmentations sont en particulier expliquées suite aux baisses observées durant la crise sanitaire et inévitables depuis la

reprise des activités industrielles mondiales, notamment en Chine.

## Le calendrier de la campagne “Énergie moins chère ensemble”

- **Jusqu’au 20 septembre**

Inscription des consommateurs sur [www.choisirensemble.fr](http://www.choisirensemble.fr) ou auprès de l’UFC-Que Choisir Alès, les lundis et mercredis après-midi au 04 66 52 80 80. Dans les locaux de l’association, 20 rue du commandant Audibert, à Alès, sur rendez-vous.

- **21 septembre**

Enchères inversées : chacune des trois offres lauréates sera dévoilée.

- **À partir du 14 octobre**

Chaque inscrit recevra une offre personnalisée sur la base de son profil de consommation. Il reste libre de souscrire ou non aux offres reçues.

Pour couvrir les frais d’organisation, une participation de 10 € sera demandée aux seuls souscripteurs pour une énergie, et 16 € pour les deux énergies. (Tarifs réduits pour les abonnés aux publications de l’UFC-Que Choisir ou aux adhérents.)

## UFC-Que Choisir

### Adresse

Rue du Commandant Audibert,  
30100 Alès

### Téléphone

04 66 52 80 80

[www.choisirensemble.fr](http://www.choisirensemble.fr)